

#### Réunion du Conseil Municipal du 14 septembre 2016

L'an deux mille seize, le 14 septembre 2016 à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 09/09/2016

Présents: Mesdames Claudine COURT, Thérèse RICHARD, Gisèle MELONI, Rose Marie BREUILLAUD, Stéphanie GARNIER, , Isabelle BAPTISTE et Messieurs Michel GIRAUD, René HRYNIOW, Bernard JARDY, André TARDY, Emmanuel DIDIER, Guy BEAU.

Excusés: Nadège OLLIER (pouvoir Isabelle BAPTISTE), Ginette KANOU (pouvoir Bernard JARDY)

Secrétaire : Gisèle MELONI

## 1 - Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente.

#### 2 - Convention centre de Gestion pour le remplacement de l'adjoint administratif

Nous avons questionné le service de mutualisation de Loire Forez pour le remplacement de notre agent administratif absent jusqu'au 31 décembre 2016. A ce jour, la mutualisation n'est pas encore possible. Il existe une antenne de remplacement au centre de Gestion. Ce dernier nous propose une candidature : Corine DELAGE sera présente en septembre 2016 :

- les lundis de 13h30 à 18h30
- les mardis-mercredis-vendredis de 9h00 à 14h00.

Les mois suivants nous réadapterons ces horaires. Une question est posée sur l'ouverture les vendredis après-midi, nous étudierons cette question lors de la prochaine séance. Le centre de gestion établira une facture des prestations de l'agent. De ce fait les frais de fonctionnement du centre de gestion correspondent à une majoration de 10% du salaire brut.

Ainsi, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le recrutement de Mme Corine DELAGE en tant que remplaçante de l'adjoint administratif. La convention avec le centre de gestion est approuvée.

La convention prendra effet à compter du 14/09/2016, et est valable jusqu'au 31/08/2017.

# 3- Convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité avec le conseil départemental

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention.

# 4- Présentation du rapport d'activité Loire Forez (téléchargeable sur l'intranet)

Ce rapport est téléchargeable sur l'intranet de la CALF. Les codes seront envoyés par mail à tous les conseillers municipaux.

## 5- Subvention exceptionnelle sou des écoles

Pour pallier aux obligations au Plan de Prévention et de Mise en Sécurité et notamment au confinement, il nous a été conseillé de mettre en service une ligne d'appel mobile au niveau du 2<sup>nd</sup> bâtiment scolaire. Par le biais de notre association le sou des écoles, nous allons financer l'achat d'un téléphone (40€) et l'abonnement annuel (24€).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## 6- Présentation du schéma de mutualisation de Loire forez

Suite à la réunion de Loire Forez, nous avons présenté et expliqué toutes les étapes du schéma, notamment les enjeux et les actions.

L'idée était de présenter la structure de fonctionnement : mise en place de service commun ou une plateforme de service ou animation territorial. Loire Forez doit voter les procédures de fonctionnement avant le 31 décembre 2016.

Nous avons engagé une longue discussion sur le service commun des secrétaires de mairie. Le schéma sera représenté et voté à un prochain conseil.

## 7- Proposition voirie CALF 2017-2018

La CALF a fait l'état de nos voiries et ces dernières sont conformes.

Les travaux évoqués concernent la montée du Bourg en haut et le trottoir pour protéger les piétons pour un coût total de 42 000€. Ces travaux seront engagés sur le budget 2018.

Petit rappel, notre budget voirie s'élève à 30 000€ annuel. Pour honorer les travaux 2017, nous allons répartir l'enveloppe 2017 comme suit :

- Chemin des murettes : 4 197.60€ - Impasse du Goué : 8 302.14€

- Chicane, rue du bourg en haut : 1 868.86€

## 8- Questions diverses

- a- Portail de l'école « installation motorisation et maçonnerie ». Travaux pendant les vacances d'automne.
- b- Etat des lieux du Cimetière en commission dans le mois à venir.
- c- Voirie communale : chemin ruraux des Champs Blancs, CR n°19. Travaux le 20/09 par l'entreprise COLAS.
- d- Schéma de limitation d'éclairement.
- e- Appel à volontariat pour l'aménagement de la salle des fêtes.

Prochain conseil le 27 octobre 2016 à 20h La séance est levée à 22h00